Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 105 (1960)
Heft: 4

Artikel: Hommage au Général Henri Guisan
Autor: R.M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342988

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

105e année N° 4 Avril 1960

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier **Roger Masson**
Rédacteur-Adjoint : Lt-colonel EMG **Georges Rapp**
Administration : Lt-colonel **Ernest Büetiger**
Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 39, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)
Annonces : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT : **Suisse :** 1 an Fr. 12.— ; 6 mois Fr. 7.— ; 3 mois Fr. 4.—
Etranger : 1 an Fr. 15.— ; 6 mois Fr. 8.— ; 3 mois Fr. 4.50

Prix du numéro : Fr. 1.50

Hommage au Général Henri Guisan

En apprenant la mort de ce grand soldat et ardent patriote, le peuple suisse s'est recueilli avec émotion. Certes, il savait ce que le Général avait fait pour le pays. Il lui vouait sa reconnaissance, son estime et une respectueuse amitié. Mais le danger avait passé, la guerre était finie depuis quinze ans ; d'autres générations sont montées. Assurément, le Général avait accompli avec bonheur sa lourde tâche, justifié la confiance du gouvernement et du citoyen, maintenu intacts son prestige et sa popularité. Mais n'avait-il pas, comme tant d'autres, fait son devoir ? Et voici que subitement, devant cette perte irréparable, tous ont pris conscience d'un deuil qui afflige profondément la nation.

La presse et la radio ont souligné les mérites de l'ancien commandant en chef de notre armée : le sentiment élevé qu'il avait de sa mission, la droiture et la noblesse de son caractère, son sens de l'humain, source de sa grande bonté, la clarté de ses décisions, son rayonnement intellectuel et moral.

La Suisse neutre n'eut pas l'occasion de se battre, puisqu'elle ne fut pas attaquée. Les mesures prises en vue de

notre défense nationale et nos moyens de combat auraient-ils résisté à l'épreuve d'une guerre portée sur notre sol ? Nul ne peut le dire. Trop d'impondérables pèsent souvent sur une bataille parfois inégale. Mais l'exemple de la Finlande et de la Grèce montre le sens que ces petits pays avaient de l'honneur. Notre armée, animée par son chef prestigieux, n'aurait pas non plus failli à son devoir. Quoi qu'il en soit, le général Guisan sut constamment, et avec une parfaite lucidité, adapter le dispositif de ses forces aux diverses situations stratégiques qui, de 1939 à 1945, ont caractérisé l'évolution de la dernière guerre. Sa conception du « Réduit national », que transforma en instructions et en ordres le colonel Gonard, remarquable chef de nos « opérations », correspondait logiquement à notre position politico-militaire du moment, car, entourés de toutes parts par les troupes de l'Axe, nous devions pouvoir nous battre toutes forces réunies, exploiter au maximum nos régions montagneuses et maintenir l'intégrité de nos voies de communications du Gothard et du Simplon. Ce qu'on vient de dire de la mission strictement militaire du général Guisan relève de l'art du commandement qu'il sut exercer avec une ferme autorité, son bon sens de terrien et sa naturelle sagesse.

Mais une armée qui n'est pas soutenue par la nation unanime ne saurait avoir la force morale indispensable à l'accomplissement de sa lourde tâche. Ce fut le mérite incontestable de ce chef qui, pendant cinq années, a porté le destin du pays, d'avoir par son prestige et sa personnalité si humaine, créé et maintenu, aux heures sombres de la guerre, l'union du peuple et de l'armée dont il symbolisait le lien sacré. Grâce à lui et spontanément s'est réalisée la confiance dans l'avenir de la Patrie.

Accompagnant le chef de l'état-major de l'armée et celui des opérations, nous eûmes souvent le privilège de l'approcher, surtout lorsque les nouvelles étaient peu réconfortantes. Il s'agissait notamment de faire le point de la situation et de voir si notre dispositif répondait à la menace qui se préci-

sait à nos frontières. Nous avons conservé le souvenir lumineux de ces entretiens si confiants. Il nous recevait dans son petit bureau personnel, avec cette courtoisie de grand seigneur qui faisait le charme de son accueil. Il commençait par nous offrir un de ses cigares à l'emblème du cheval « Rössli ». Puis on passait aux choses sérieuses. Mais l'ambiance sympathique était créée et aussi cette confiance sans laquelle il n'y a pas d'esprit d'équipe. Nous sortions toujours réconfortés de tels contacts. Non seulement ses directives étaient claires, mais sa riche nature nous avait réchauffés. Et il n'était pas rare qu'à l'approche de midi, il nous dise : « Et maintenant, allons boire un verre de Pully ! »

Ce que nous venons de rappeler, trop brièvement, nous familiarise avec le chef et l'homme. Mais ces traits intimes illustrent avec un relief saisissant le magnifique « équilibre » du Général dont on peut dire que, sans doute pour apaiser certaines de nos craintes, « il prenait tout au sérieux, mais rien au tragique ». Equilibre où s'exprimaient, dans une harmonie parfaite, les dons de l'esprit et ceux du cœur.

Dès la fin du service actif, et contrairement à ce que sa modestie lui avait fait dire, le général Guisan ne « rentra pas dans le rang ». Il faut entendre par là qu'il continua à se vouer à la cause de notre défense nationale. Il fonda et dirigea des œuvres sociales en faveur de nos soldats malades ou nécessiteux, fit partie du « Comité international de la Croix-Rouge », ne cessa de s'intéresser à l'activité de nos sociétés militaires. Partout où il pouvait être utile, il était présent. Fidèle à ses amitiés, il aimait aussi rejoindre, à l'occasion de leur réunion annuelle, ses « vieux artilleurs » de 1914, si fiers de leur ancien commandant de batterie.

Enfin, on nous permettra de rappeler ici l'intérêt que le Général ne cessa de témoigner à notre revue militaire romande dont il était persuadé que l'activité contribuait à l'instruction de nos officiers. Abonné dès sa nomination au grade de lieutenant d'artillerie, en 1894, il lui demeura attaché pendant 66 ans et l'honora souvent de ses conseils.

Oui, sa « présence » parmi nous continuait à être un symbole de ralliement et de fidélité au Drapeau. Le général Henri Guisan n'est plus, hélas ! Mais le rayonnement de sa vie, tout entière consacrée au bien du Pays, continuera à nous éclairer !

La Rédaction :
R. M.

Réflexions sur la nature et l'exercice du commandement

Introduction

A l'époque où l'opinion publique et plus particulièrement les milieux d'officiers et de sous-officiers se préoccupent activement et utilement du grave problème de la réorganisation de l'armée, il peut paraître inopportun de retenir l'attention de nos cadres sur un problème qui, lui, n'est certes pas d'actualité. Toutefois, s'il ne peut prétendre à ce qualificatif si recherché de nos jours, le commandement est un thème de toujours, de sorte qu'il n'est pas exagéré de prétendre que son intérêt est permanent.

Lorsque cet hiver j'ai accepté spontanément la demande de présenter quelques réflexions sur le commandement, ce n'est qu'après coup que je me suis interrogé sur les connaissances réelles que j'avais du sujet.

Attitude quelque peu téméraire car — si ce ne sont quelques lectures faites au début de la carrière pour compléter, en autodidacte, le bagage bien insuffisant alors d'un élève-officier sur ce sujet — le problème du commandement ne m'avait en fait plus guère préoccupé.